

Compte rendu de la journée d'étude interne du 20 mars 2009 (INRP / SFF)

Étaient présents : Yves Matheron (INRP/ADEF), Alain Pastor (INRP/ICAR), François Quet (INRP/EF2L), Françoise Carraud (INRP/CAS), Jean-François Rodes (INRP/LAMAP), Clotilde Marin-Micewicz (INRP/LAMAP), Valérie Émin (INRP/ EducTice), Geneviève Lameul (IUFM de Bretagne), Brigitte Riera (IUFM de Versailles), Sabine Coste (INRP/SFF), Charles-Henri Eyraud (INRP/ACCES), Olivier Rey (INRP/VST), Jana Trgalova (INRP/EducTice), Sylvain Genevois (INRP/EducTice), Didier Coince (INRP/ICAR), Catherine Pérotin (INRP/CAS), Marie-Odile Maire-Sandoz (INRP/CAS), Lucie Contensoux (IUFM Orléans-Tours), Jean-Marc Paragot (IUFM de Lorraine), Régis Dupré (Académie de Lyon/DAFOP), Pascale Guers (Académie de Lyon/DAFOP), Sylvie Cappelli (Académie de Lyon/DAFOP), Jérôme Falda (INRP/SFF), Michel Bois (INRP/SFF).
Absent excusé : Stéphane Faes (IUFM Pays de la Loire)

Dans son ouverture, M. le directeur rappelle la place qu'occupe la formation de formateurs dans les activités de l'INRP : les équipes de recherche en sont les vecteurs essentiels, appuyées dans cette entreprise par le service de la formation de formateurs de l'institut. Il désigne cinq repères qui donnent son sens au travail de l'institut en matière de formation :

- l'objectif est de renforcer la professionnalité des formateurs ;
- la professionnalité est aussi disciplinaire, ce qui signifie que sans renier sa dimension pédagogique, elle s'appuie notamment sur la didactique des disciplines ;
- la formation de formateurs telle que l'institut la conçoit est directement articulée à la recherche ;
- elle constitue un point d'appui important pour ceux qui ont en charge la formation des enseignants, et notamment leur formation initiale ;
- enfin les évolutions de la société constituent autant de défis qui sollicitent la communauté éducative et mettent à l'épreuve sa capacité à évoluer, donc sa professionnalité.

Il souligne les évolutions en cours dans l'organisation de la formation initiale des enseignants et les questions qui demeurent posées. Il pointe enfin la nécessité pour l'activité de formation comme pour les autres d'adapter son dispositif aux changements du contexte.

Un bilan rapide appuyé sur des données présentées sous forme de schémas permet d'affirmer :

- que le public global des formations a augmenté proportionnellement à leur nombre (si l'on considère les années civiles, leur fréquentation a augmenté de 50% de 2007 à 2008) ;
- qu'en pourcentage la part que représentent les formateurs des IUFM a sensiblement diminué par rapport à l'année universitaire précédente ; qu'à l'inverse la part du public qui nous est envoyé par les académies a augmenté ;
- que la catégorie « enseignants » qui représente dans nos répartitions près de la moitié des effectifs, gagnerait à être divisée pour plus de clarté en deux catégories distinctes : « enseignants » et « intervenants en formation continue » ; le questionnaire d'inscription sera modifié dans ce sens l'an prochain ;
- qu'assez naturellement les académies dans lesquelles nous avons « délocalisé » quelques-uns de nos séminaires de formation, auxquelles il convient d'ajouter l'académie de Lyon, dans laquelle se déroulent la plupart des formations, se distinguent des autres par un nombre proportionnellement élevé d'inscriptions.

Les personnes présentes se répartissent ensuite à égalité entre deux ateliers qui vont permettre aux auteurs de propositions pour 2009-2010 de les présenter et aux autres collègues d'en débattre avec eux. Dans chacun des deux ateliers un(e) secrétaire de séance permettra de relayer devant la plénière les questions qui se sont posées.

Sans ordre marqué, on peut retranscrire les questions posées lors du retour en plénière de la façon suivante :

- tout le monde à l'intérieur de l'institut a-t-il la même définition de ce qu'est un « formateur de formateurs » ?
- sommes-nous en mesure d'obtenir pour nos stagiaires une véritable reconnaissance des compétences acquises en formation ?
- y aurait-il un moyen d'avoir affaire à des groupes de stagiaires plus homogènes ?
- quelle est la disponibilité d'un chercheur-formateur de l'INRP pour assurer l'accompagnement de stagiaires en-dehors des sessions en présentiel ? ou pour assurer une évaluation différée des acquis de la formation ?
- sur un plan formel, la reconnaissance par une université d'une équivalence, dans un master de formation de formateurs, pour les modules de formation que nous assurons, ne passe-t-elle pas par la signature d'une convention avec cette université ?
- ne convient-il pas que nous fassions le point collectivement sur la question des types d'évaluation envisagés ?
- enfin n'y a-t-il pas deux façons d'envisager la reconnaissance par une université de nos formations : l'octroi d'une équivalence ou la validation des acquis de l'expérience ?

Il est indiqué, en réponse, que le projet n'est en aucun cas d'imposer à tous les participants de s'inscrire sur cinq jours, ni de leur imposer de se soumettre à une évaluation. Lorsque les formations dureront globalement cinq jours, elles seront conçues de façon à permettre une inscription partielle, sur deux jours ou sur trois jours. De même les participants qui ne se placent pas dans une perspective de demande d'équivalence ou qui ne se soucient pas d'évaluation personnelle pourront sans difficulté ne pas donner suite aux propositions d'évaluation qui leur seront faites. Le but de l'INRP dans cette affaire n'est pas de se substituer à l'université en proposant des formations diplômantes, ce qui le ferait sortir de ses missions, ni de donner aux formations qu'il propose un aspect « scolaire » qui pourrait rebuter. L'idée est plutôt d'afficher que, pour ceux des participants aux formations qui se soucient d'obtenir un diplôme de master, l'INRP fait un effort pour leur proposer de travailler dans un format compatible avec l'obtention d'une équivalence dans ce cadre et qu'il se préoccupe de façon corollaire d'attester des compétences acquises à l'issue de ses formations. Certains participants peuvent également souhaiter évaluer leurs compétences en-dehors de toute préoccupation diplômante. La question de l'évaluation mérite d'ailleurs intérêt, du point de vue de la formation, en ce qu'elle interroge à rebours sa cohérence et ses visées.

En résumé s'il advient qu'un jour tel ou tel module figurant au catalogue de formation de l'INRP soit également répertorié dans certains parcours au sein de masters de formation de formateurs, mis en place par exemple par des universités lyonnaises en partenariat avec l'INRP, il s'agit d'une perspective à moyen terme. En revanche proposer des formations donnant plus directement à lire les activités de l'INRP, les proximités de préoccupations entre ses équipes et les grands axes de recherche de l'institut, le tout sur fond d'évaluation proposée et non imposée, voilà qui devrait pouvoir donner davantage de corps au prochain catalogue. D'autre part toutes les formations de l'an prochain n'auront pas un format identique : une partie d'entre elles demeurera proposée au format actuel sur deux ou trois jours.

En matière d'évaluation, il convient de distinguer celle qui porte sur l'organisation et le déroulement de la formation et que nous invitons systématiquement les participants à faire « à chaud » -évaluation de la formation-, de celle que nous proposerons l'an prochain aux volontaires et qui portera cette fois sur les acquis des participants –évaluation des stagiaires-.

Pour ce qui concerne l'évaluation de la formation, le formulaire type utilisé à la fin de chaque séminaire est mis en discussion : il est suggéré de rendre certains items plus explicites pour faciliter la tâche de ceux qui le renseignent et aussi de demander aux participants d'indiquer à quelle catégorie ils appartiennent, ce qui peut éclairer partiellement leurs réponses.

Pour ce qui concerne l'évaluation des stagiaires, un tour de table permet de dégager des préoccupations communes aux différentes équipes alors que les modalités envisagées peuvent différer :

- cette évaluation passe par le choix d'un sujet à traiter, éventuellement confié au hasard (tirage au sort), et par l'investissement dans une tâche de production ;
- cette production se fait en équipe au moins pour partie ;
- la démarche d'évaluation s'intéresse au processus d'élaboration au moins autant qu'au résultat ;
- la production de ce résultat implique un délai, qui peut courir jusqu'à la fin de la session en présentiel mais qui peut aussi aller au-delà (dans tous les cas ce délai est fixé préalablement et il n'excède pas quelques semaines) ;
- la démarche d'évaluation ne se surajoute pas à la formation mais elle y est intégrée ;
- la question se pose de la façon dont on maintient le lien dans la phase intermédiaire lorsque la production est différée au-delà de la durée du stage ;
- ce qui donne sens à l'engagement du participant dans l'évaluation c'est qu'elle lui fournit l'occasion d'un réinvestissement personnel dont l'utilité dépasse par principe le cadre de l'évaluation elle-même et renvoie à son engagement professionnel.

Même si l'on peut considérer que ces remarques, issues des échanges, pointent l'essentiel, l'idée est formulée que l'INRP aurait sans doute intérêt à approfondir la question de l'évaluation des stagiaires à l'occasion par exemple d'une journée d'étude organisée par le service formation.

Après cette étape importante, l'élaboration du catalogue va se poursuivre. A la différence de ce qui se passait les années précédentes, il est demandé aux équipes de proposer en même temps un résumé de ce qu'elles envisagent de faire (c'est ce résumé qui était jusqu'ici publié au catalogue) et un descriptif détaillé du déroulement de la formation tel qu'elles le prévoient, dont le public visé pourra ainsi prendre connaissance largement en amont. Cela n'empêchera pas le service formation, comme il le fait déjà, de relancer les inscriptions cinq ou six semaines avant la date prévue. Mais il sera assuré désormais de disposer en temps et heure de toutes les informations nécessaires. Les équipes disposent d'un mois **-donc jusqu'au 20 avril-** pour communiquer ce descriptif détaillé au service formation, ou pour compléter et aménager celui qu'elles lui ont déjà communiqué.

Michel Bois